

Numéro 29

Mai 1925

LA BROCHURE MENSUELLE

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Rédaction et Administration : BIDAULT, 39, Rue de Bretagne, Paris-3^e

Téléphone : Archives 65-24

Compte Chèques Postaux Paris 239-02

Raoul ODIN

PROPOS SUBVERSIFS

EDITIONS DU

Groupe de Propagande par la Brochure

En dépôt : *LIBRAIRIE DES VULGARISATIONS*

Sociales, Scientifiques, Littéraires

39, Rue de Bretagne — Paris-3^e

Groupe de Propagande par la Brochure

La propagande par la brochure est une des meilleures lorsqu'on peut la faire avec suite.

Nos devanciers s'y sont employés de leur mieux. A l'heure actuelle, il est plus que nécessaire d'entreprendre une large diffusion de nos idées. C'est dans cette conviction qu'un groupe de camarades s'est constitué et a décidé de faire paraître tous les mois une, deux, trois, quatre brochures ayant 8-16-24 ou 32 pages de texte, toutes du même format, sur beau papier, permettant aux camarades de pouvoir les relier ensemble et constituer pour eux une Bibliothèque Sociale à bon marché.

Le Groupe est certain de faire paraître : « La Brochure Mensuelle » pendant longtemps.

La difficulté était d'écrire à très bon marché, vu la cherté du papier, de l'impression, du brochage et frais d'expédition qui sont considérables.

Nous croyons avoir trouvé la solution et pouvons assurer à nos amis que nous céderons les brochures à un prix inférieur à leur prix de revient.

But du Groupe. — Comme le but du groupement est : la plus large diffusion de ces brochures, il s'agit de trouver des camarades partisans de notre méthode qui, s'abonnant à « La Brochure Mensuelle » pourront s'employer à la propagande en faisant circuler les brochures parmi ceux qu'ils connaissent, soit en les distribuant eux-mêmes, soit par la poste lorsqu'ils ne voudront pas faire savoir qu'ils s'intéressent à la propagande, soit en discutant avec des camarades : il est facile de leur glisser une brochure et de leur arracher deux sous. Les abonnés pourront ainsi récupérer le montant de leur souscription et augmenter leur propagande.

Camarades, aidez-nous, en souscrivant de nombreux abonnements à « La Brochure Mensuelle ».

Chaque abonné recevra mensuellement suivant les éditions :

Soit 5 Brochures de 24 ou 32 pages (1 titre)

» 10 — 16 pages (2 titres)

» 20 — 8 pages (2 titres)

Pour la France : 1 an, 6 francs 50, 6 mois, 3 francs 25.

Abonnement d'essai : un exemplaire chaque mois. Prix, 2 fr.

Pour l'Extérieur : Abonnement annuel 1 exemplaire, 3 fr. 75
2 exemplaires, 4 fr. 50 ; 4 exemplaires, 8 fr. 90 ; 6 exemplaires, 13 fr. 10.

Tout ce qui concerne « La Brochure Mensuelle », « Nos Editions Sociales », « Le Service de Librairie », doit être adressé à cette adresse : BIDAULT, 39, rue de Bretagne, Paris (3^e).

Pour les envois de fonds, utilisez toujours le chèque postal : PARIS-23902, c'est le moins cher, le plus certain.

Un service gratuit est fait pendant 3 mois à toute personne qui fera la demande.

Renseignez-vous sur les avantages accordés aux abonnés.

PROPOS SUBVERSIFS

AVANT-PROPOS

Le lecteur est prié d'excuser ma mise négligée. J'aurais pu mettre ces pensées dans la bouche de personnages et écrire un roman. Oui, j'aurais pu. Mais était-ce bien utile? Ne faisant pas ici œuvre littéraire, mon seul but est d'inviter le lecteur à penser. Alors j'ai jugé que je n'avais pas le droit de perdre du temps à écrire un roman, que je n'avais pas, non plus, le droit de faire perdre le temps de mon lecteur. Nous vivons à une époque de vitesse où le temps est précieux.

J'ai donc cru plus utile et plus honnête d'épingler ici des pensées nées et notées, le plus souvent, au sein de la bousculade du métro.

Avais-je pas le droit de manquer de tenue?

RAOUL ODIN.

I

On se fait une idée exagérée de l'isolement de l'aveugle. La cécité est, de toutes les grandes infirmités, la mieux supportée, surtout par l'aveugle qui fut voyant.

Les autres sens se sont aiguisés.

De toutes les grandes infirmités, la plus insupportable, la plus irritante et, plusieurs fois par jour, la plus humiliante, est la privation de l'usage des mains.

Pour connaître à quel degré un sens est indispensable, voyons dans quel ordre ils nous ont été révélés : toucher, odorat, vue, ouïe.

L'enfant a connu, avant toutes les autres, les sensations du *toucher*, ensuite il a connu le bon *goût* du lait, l'*odorat* a collaboré au goût, l'enfant y a pris plaisir, et son appétit s'est réveillé chaque fois que son odorat lui a rappelé ce goût agréable.

C'est le *toucher* qui lui a enseigné à contrôler la forme des objets et qui a éduqué sa *vue*. Et il a fallu toute cette éducation préalable à celle de l'*ouïe*.

*
**

J'ai lu cette pensée attribuée à un psychologue : « La matière est, la plante est et vit; l'animal est, vit et per-

çoit. » Est-on bien sûr que la matière ne vit pas? Il est prouvé que la pierre est douée d'un imperceptible mouvement qui modifie son aspect et sa position.

Est-on bien sûr que la plante ne perçoit pas? Elle se tourne vers le soleil, se ferme pour la nuit et elle émigre.

*
**

Je me suis penché vers la fleur sur sa tige. Gourmand, j'ai aspiré son parfum. Là j'ai senti que ce parfum était une âme sœur, de mon âme. Et j'eus bien garde de cueillir la fleur.

*
**

Si tu n'es pas douloureusement ému devant une fleur fanée, tu n'as pas le sens de la vie.

*
**

Après les observations et les révélations d'un Fabre ou d'un Maeterlinck il est encore des gens qui croient les pauvres, que la bête n'a point de raison.

Ils n'ont jamais vu un nid, une toile d'araignée, une fourmière ...et un ivrogne.

*
**

L'instinct est une intelligence plus subtile, donc supérieure à ce que nous nommons l'intelligence. Plus simplement : l'instinct est une connaissance non raisonnée.

Le raisonnement étant généralement faussé par une foule d'agents corrupteurs, l'instinct est plus sûr que la raison.

*
**

On est d'autant plus instinctif qu'on a gardé une sensibilité plus pure.

*
**

Plaisirs bas... plaisirs grossiers...

Cela existe-t-il vraiment? Je ne crois pas. Il peut seulement y avoir des plaisirs malfaisants ou nuisibles. Le plaisir qui ne nuit à personne est légitime.

*
**

Il est des gens trop bien doués pour réussir. Mon ami Philophil est de ceux-là. Son cœur et son cerveau sont accessibles à tout. Il aime et apprécie tout, il comprend tout. Tout l'intéresse et il désire tout. Il s'ar-

rête aux étalages et désire chaque article. Il a rencontré une femme jolie, une autre bonne et une troisième spirituelle, il les désire toutes trois, séduit par leurs avantages respectifs.

Toute sa vie est là.

Aussi est-il inconstant et, quoique travailleur passionné, n'achève-t-il rien.

Il est trop multiplement doué.

*
**

Pourquoi prétendre à la conscience ajouter des principes? Ceux-ci ne sont utiles qu'à qui manque de celle-là.

Ploutos reprochait à Hérésos, libertaire individualiste, d'avoir voté. Mais Ploutos ignore qu'il viole chaque jour les mêmes principes en payant son repas au restaurant et sa place dans le tramway.

L'anarchisme est un idéal, l'esclavage social une réalité brutale à quoi nous ne pouvons échapper. Aidons tous ceux, quels qu'ils soient, qui travaillent à rendre moins brutale cette réalité.

*
**

L'anarchiste est essentiellement aristocrate. Par affinité, il appartient à une élite. C'est seulement l'anarchiste d'une culture supérieure qui a conscience de cet état aristocratique. L'anarchiste moins évolué se croit très « peuple ».

Il y aurait peut-être utilité à révéler et cultiver ce sens dans les milieux où évolue l'idée.

*
**

Le meurtre est un acte de désespoir.

On se tue parce que souffrant au-dessus de ses forces sans espoir de guérison. On tue son prochain parce qu'il est désespérément malfaisant ou désespérément affligé.

Le meurtre ne peut donc pas être l'instrument de propagande d'une idée.

*
**

Il n'y a pas d'attentat anarchiste.

L'anarchisme est un système philosophique qui réprouve l'autorité et la violence.

L'anarchiste qui commet un meurtre ne le commet pas parce qu'il est anarchiste, mais *en dépit* de son éducation anarchiste.

Le meurtre étant un acte de violence et d'autorité ne

saurait donc être anarchiste.

Plus parfaitement évolué, l'attenteur n'eut pas commis son acte.

*
**

Pourquoi les anarchistes ne répudient pas ceux de leurs camarades qui se laissent aller à un geste violent? Mais tout simplement parce qu'il serait malpropre d'ajouter à la vindicte de toute l'armée sociale déchainée.

On n'accable pas un vaincu.

*
**

L'autoritaire est celui qui impose sa volonté à autrui. Le fort imposant sa volonté au faible est un autoritaire.

Mais le faible qui ne tente pas de se délivrer de sa faiblesse, qui ne se soumet pas à la nécessité vitale de l'effort mais reste inerte sachant que le fort pourvoira à ses besoins, celui-là aussi impose sa volonté à autrui. Cette autre manière d'être autoritaire n'est pas la moins méprisable.

*
**

Les pastronnades de ce capitaine Fracasse irritent? Ne le regarde pas. Il y a tant de choses intéressantes à voir.

*
**

Ne nous entretenons des choses pénibles que dans le but d'y remédier.

*
**

Occupons notre pensée et notre verbe de ce qui est bon, de ce qui est bien, de ce qui est beau. Ainsi nous serons meilleurs, plus utiles, plus heureux.

*
**

L'art et le lucre ne sont pas incompatibles. Rémunérée ou non, l'œuvre belle est belle en soi.

*
**

Beaucoup de personnes, cependant cultivées, croient encore aux professions artistiques. Pour ces personnes un comédien, un musicien, un sculpteur, un peintre sont des artistes. Cependant beaucoup de ces professionnels sont loin d'avoir en eux la plus petite flamme artistique! Un artiste est celui qui, peintre, compositeur ou cor-

donnier, a le culte de la beauté, est hanté par le caprice de la fantaisie, visité par la révélation du génie.

Le peintre qui, à force de discipline, d'obéissance aux conseils de ses maîtres, est parvenu à faire des tableaux de bonne tenue, agréables à voir, agréés au Salon, est certainement un bon artisan, mais pas nécessairement un artiste.

Mais mon cordonnier illettré qui a spontanément donné une coupe gracieuse, imprévue à ce soulier féminin, mon cordonnier ignorant qui a, d'instinct, su souligner la grâce et la beauté de ce pied, qui l'a rendu plus désirable encore à ma caresse, celui-là est un artiste.

*
**

On est mineur en Flandres comme on est marin en Bretagne : par vocation, par tradition.

L'ouvrier mineur a sur l'ouvrier d'usine deux grandes supériorités : tout son corps est lavé une fois par jour. Il habite dans les corons une maisonnette individuelle avec jardin.

*
**

Ouvriers, lavez chaque jour tout votre corps... surtout en été. Vous réaliserez ainsi plus facilement les objets de vos revendications.

*
**

Sentir mauvais est une atteinte à la liberté d'autrui.

*
**

Le cultivateur qui l'a quittée ne retournera pas à la terre.

— Possible. Mais la terre ne restera pas abandonnée, elle passera en d'autres mains des industriels, comme Ford, lui appliqueront les méthodes de science et de progrès.

*
**

Donnez au paysan les plaisirs et les commodités de la ville et il n'abandonnera pas la campagne.

*
**

Dès que le paysan est instruit il déserte la campagne pour la ville.

— C'est que vous l'avez mal instruit.

**

La propreté est un fruit de la conscience. L'homme

sale est un malhonnête homme.

*
**

Ma terre...
— Pourquoi pas aussi *ton* ciel, *ton* soleil- Pauvre fou dangereux!

*
**

Pourquoi cette comédie des indigènes coloniaux accourus d'Asie et d'Afrique pour combattre la barbarie sous le drapeau de leur patrie adoptive? Puisque tout le monde sait maintenant que ces indigènes coloniaux ont été enrôlés par la force.

*
**

Prenez au hasard dix mille individus : neuf mille neuf cents sont capables de parler pendant une heure pour ne rien dire, quatre-vingt-dix-neuf peuvent dire quelque chose en quelques minutes, un seul sait écouter.

*
**

Comment voulez-vous qu'Asophe comprenne ce que vous lui expliquez ?
Pendant que vous parlez il prépare sa réponse.

*
**

Soutenir une thèse sous la forme du dialogue est l'œuvre la plus difficile à écrire honnêtement.

*
**

Si l'on savait combien de désaccords ne reposent que sur des mots et divisent des êtres qui pensent identiquement, le premier des soucis serait de parler correctement.

*
**

La fausse science fait courir à la pensée un danger énorme, surtout quand cette erreur a des apparences d'authenticité : on consacre à cette fausse science le temps d'un examen, on fonde sur elle des espoirs et c'est seulement après ce gaspillage de temps et l'amertume d'une déception que la fausse science est démasquée.
Folie ou malhonnêteté?

En tous cas duperie.

*

**

Les gens malhonnêtes crient à la lèse-liberté quand on les contraint à respecter celle des autres.

*

**

La peur rend méchant.

*

**

Un homme sûr de sa force en provoque un autre; ce-lui-ci, conscient de son infériorité, esquive un combat inégal. C'est lui que l'on accuse de lâcheté.

*

**

La loi a des contraintes révoltantes; mais les usages sont plus despotiques encore.

On vous permettra dans une large mesure de ne vous pas soumettre aux exigences de la loi. On n'admettra pas que vous vous affranchissiez des usages.

*

**

Deux messieurs jugent également de façon saine de toutes choses; l'un est primaire, l'autre a des humanités... On dit du premier : il a du bon sens. On dit du second : c'est un philosophe.

*

**

Un voyou s'arrête à la sauvette au coin d'une rue et fait sauter ses trois cartes : cherchez l'as de cœur !

On s'arrête, on suit des yeux, on « marche » et l'on perd vingt sous.

C'est pourtant un truc bien usé que ce bonneteau que tout le monde connaît.

Mais « on y va ». Comme à l'église, comme au médecin, comme à la guerre.

*

**

Ne confondons pas les bien-pensants avec les gens pensant bien. Les premiers sont seulement des non-pensants.

*

**

Vous n'avez aucune croyance religieuse ; c'est votre droit et vous auriez également le droit d'en avoir. Mais pourquoi faites-vous enseigner à vos enfants une religion

à quoi vous ne croyez pas? Pourquoi faites-vous enseigner à vos enfants un catéchisme que vous croyez menteur? Pourquoi faites-vous célébrer votre mariage par le prêtre en qui vous ne croyez pas?

Pourquoi annoncez-vous les funérailles de votre père : «... en l'Eglise Sainte-Obscure, SA PAROISSE... » Où il ne mit jamais les pieds ?

Parce que la lâcheté et la malhonnêteté font partie de ce que l'on nomme : les convenances.

*
**

Je m'étonne de l'entêtement avec quoi l'on reproche toujours au catholicisme de prétendues contradictions en citant les Evangiles et les Epîtres apostoliques.

Pourquoi rendre toujours le catholicisme justiciable du christianisme avec quoi il n'a rien de commun?

*
**

Comment Jésus serait-il responsable de Rome? Il ne l'est même pas du christianisme qu'il n'a jamais voulu fonder.

Jésus, docteur (enseigneur) juif s'adressant à ses disciples juifs et néo-juifs a déclaré qu'il ne fondait pas une religion et ne prétendait rien changer à celle de ses aïeux.

Cette déclaration formelle est encore méconnue après deux mille ans.

II

SUR LES GROTESQUES

Une jeune fille passe un examen dont dépend toute sa vie.

Monsieur l'examineur est un homme d'esprit, il en fait à ses dépens. Elle se trouble, bredouille et échoue. Simple fait divers.

*
**

La terre manque de bras.
Mais le terrien veille contre l'invasion de bras nou-

veaux : si un citoyen émigre à la campagne, il voit liguées contre lui les forces paysannes.

*
**

Dans ce coquet village où j'ai passé quinze jours mon hôte va chercher l'eau à la fontaine qui chante à soixante mètres de sa maison.

Il est né, il y a cinquante ans, dans la maison qu'il habite. Je lui ai posé cette question :

— Pourquoi n'avez-vous pas l'eau chez vous à chacun de vos trois étages?

— Pas si bête! C'est une dépense de douze cents francs plus six cents francs en voie publique.

Cela fait mille huit cents francs. Vous peinez pour plus de mille huit cents francs.

Et si je faisais cette dépense les voisins entre la fontaine et ma maison auraient le droit de se brancher gratis sur « ma » conduite.

— Combien sont-ils?

— Douze.

Je m'en fus les trouver, et leur exposai que pour cinquante francs chacun...

Mais ce fut en vain. Tous me suspectèrent d'être un émissaire de mon hôte, trois m'invectivèrent.

Et parce que le treizième ne veut pas que le tiers de sa dépense profite gratis à autrui, parce que les douze autres ne veulent pas dépenser chacun cinquante francs pour en décharger le treizième, treize familles, depuis de nombreuses générations, charrient l'eau... et la haine.

*
**

Le nègre idolâtre fait ses dévotions devant des figures qui sont des emblèmes et des symboles de sa divinité.

L'imagination du catholique réalise ce miracle : voir une différence entre les deux cultes.

*
**

Les prêtres, sentant la confiance populaire leur échapper, embauchèrent la mort.

Mais des assoiffés de mérite ont bravé leur mort.

Les prêtres ont ajouté à la mort la torture.

Mais les véridiques ont supporté la torture.

Alors les prêtres ont inventé ce blasphème : les peines éternelles.

*
**

Ne dites pas à ce monsieur qu'il est *croquant* ! Il est

psychiste. Il parle avec mépris des dogmes catholiques qui ne sont que superstitions. Tandis que le psychisme, ce n'est pas une croyance, c'est une *science* qui repose sur des preuves.

— Des tours de prestidigitation assez grossiers et mal présentés.

*
**

Vaguemestre, j'ai distribué cette lettre que son destinataire m'a communiquée en pleurant :

« Juillet 1917.

« Mon cher Filleul,

« J'ai bien reçu votre lettre à Pâques. Mais je dois vous avouer que je suis très étonnée car M. l'Aumônier me dit qu'il ne vous voit jamais à sa messe.

« J'espère que vous n'êtes plus au dépôt et que la présente vous parviendra au front.

« Je joins à la présente un mandat de cinq francs, c'est le deuxième mais ce sera le dernier si j'apprend que vous êtes retourné au dépôt avec les embusqués.

« Je pense que c'est dans une quinzaine de jours que vous devez prendre votre permission. Cette fois encore je ne pourrais vous recevoir chez moi comme je vous y avais invité car j'ai les peintres et les plombiers. Ma maison est sens dessus dessous.

« Vous avez encore oublié dans votre dernière lettre de me dire si vous portez, comme je vous l'avais recommandé, mon image bénite du Sacré-Cœur de Paray-le-Monial.

« Battez-vous bien courageusement pour que nous ayions bientôt la victoire.

« Et croyez-moi..., etc. »

*
**

Il n'est pas une boutade de Molière à l'adresse des médecins qui ait perdu un atome de son actualité.

*
**

Le médecin savant et humain est une rareté si belle qu'elle nous aide à supporter toute la corporation.

*
**

Pourquoi réclamez-vous plus de vertu professionnelle du médecin que du pâtissier? me demandait un rédac-

teur de l'Œuvre au cours d'un débat au Faubourg.

— D'abord parce que je ne confie au pâtissier ni ma vie ni mes secrets intimes, ensuite parce que celui-ci ne revendique aucun des privilèges qui sont conférés à celui-là.

*
**

Nous l'avions surnommé Boule-de-Neige. C'était un nègre du plus beau noir. Un jour, malade, il vint consulter le médecin qui lui remit une ordonnance. Il partit, emportant le précieux papier, rentra chez lui et... avala consciencieusement l'ordonnance. Puis il guérit parce que, somme toute, le papier était plus inoffensif que le grimoire.

*
**

Nous venons d'enterrer le père Grégoire, mort à quatre-vingt-dix-sept ans, sans qu'un médecin l'ait touché.

*
**

Les sauvages ont le Sorcier, batteleur qui fait des tours de passe-passe, sert d'intermédiaire entre l'homme et les dieux et vous guérit des maladies en vous faisant mourir.

Civilisés, nous avons divisé le travail. C'est un progrès. Nous avons le prestidigitateur, le prêtre et le médecin.

*
**

On affirme qu'il y eut un âge sans prêtres, sans soldats, sans médecins.

Ce n'est pas impossible; j'ai bien un chien sans puces.

III

SUR LA POLITIQUE

L'humanité était heureuse.

Une nuit un homme en a armé d'autres et ils ont dévalisé leur voisin.

Ces bandes se sont organisées et perfectionnées et, prenant un caractère permanent, devinrent des Etats.

*
**

La Trimerie et la Créverie sont deux états voisins et

naturellement, ennemis. En Trimerie comme en Crêverie, le patriotisme le plus belliqueux est entretenu par des personnages importants, imposants et replets.

Les Trimeriens et les Crêveriens sont écrasés d'impôts dont la plus grosse part sert à entretenir deux immenses usines d'engins de guerre. L'une, sise en Trimerie, a pour raison sociale Bercroupionta, en Crêverie l'usine à tuer a pour raison sociale Laschelinderpé.

Trimeriens et Crêveriens n'ont pas encore compris que Bercroupionta et Laschelinderpé sont une seule et même maison.

*
**

La politique de Lamartine me plaît : sincèrement autant que profondément royaliste, il se fait républicain, se met au service d'une forme de gouvernement opposée à son idéal et il la sert loyalement... *noblement*.

Parce que c'est le seul moyen de faire obstacle à la forme de gouvernement la plus odieuse : l'empire.

*
**

A propos de vote.

Que le simple citoyen soit protégé par le secret du scrutin cela s'explique par la nécessité même de l'indépendance de son vote.

Quant aux votes des élus, au contraire, ils doivent être essentiellement dépendants.

Le peuple a choisi des hommes auxquels il a donné mandat de le représenter. Je veux savoir, moi, si l'homme que j'ai envoyé à la députation vote à ma place comme j'aurais voté moi-même.

Comment les défenseurs du suffrage dit universel ne comprennent-ils pas que le peuple se désintéresse dudit suffrage parce qu'il ne lui est pas assez facile de contrôler si ses élus sont fidèles au mandat qu'il leur a confié.

*
**

On fait beaucoup de bruit pour peu de chose : M. Maurice de Rothschild a acheté son siège de député en achetant ses électeurs. Est-ce donc si nouveau ?

Ce qui est nouveau, c'est la *manière* : M. Maurice de Rothschild a dit aux électeurs : « Je n'ai pas d'enfants, soyez ma grande famille. Votez pour moi et ma fortune sera à votre service ». Et pour prouver sa sincérité, il distribuait, au lieu de petits prospectus couverts d'injures, des billets de banque.

Ordinairement le candidat promet le Pérou et se con-

tente de voter des impôts nouveaux.

Monsieur Maurice de Rotschild, vous saurez maintenant que la société est dure aux novateurs.

*
**

Les mêmes hommes qui poussent le peuple à faire des enfants sont ceux qui poussent les peuples à la guerre.

*
**

Il faut admirer cette prodigieuse habileté de la ploutocratie qui a donné au peuple la croyance au suffrage universel.

IV

SUR LA FOIRE AUX LETTRES

L'artiste en qui réside le Génie sert la pensée, il la sert quelques fois jusqu'à l'inconscience : plusieurs siècles plus tard ses lecteurs trouvent dans son œuvre cette pensée que l'auteur lui-même a ignorée jusqu'à ne la même pas pressentir.

Exemple : don Juan.

Tous les auteurs qui nous l'ont peint semblent eux-mêmes n'avoir vu en leur héros que l'être insupportable qui jette bêtement du rut à tout venant, qui sème à plaisir le malheur ou pour le moins le chagrin de l'abandon.

Ça, c'est le masque de don Juan, c'est le voile dont, par pudeur, il enveloppe son intime personnalité : un être qui cherche toujours en vain la femme qui répond à son idéal. Mais chaque tentative amène pour lui la déception parce que sa visée fut plus haute, trop haute.

Que l'on ne m'oppose pas ses gotons. Même là il cherche en désespéré.

Eh bien! cela, les auteurs succesifs de don Juan l'ont écrit sans le savoir, sont morts en l'ignorant, tel un voyageur qui engendrerait un fils qu'il ne connaîtra jamais.

*
**

« Le théâtre Ferveur est un temple hermétique, on y travaille dans le plus grand secret. Son éminent directeur, M. Pigez-Puce, a horreur de la publicité. Cependant

nous avons réussi, avec des ruses de cambrioleur, à franchir l'huis de son sanctuaire. Nous devrions dire de cette ruche, ruche bourdonnante dont les abeilles travaillent dans tous les coins. On répète sur le plateau, au foyer, dans les loges !

« Nous avons eu le rare bonheur d'entendre quelques scènes du nouveau chef-d'œuvre de M. Largus qui, cette fois, s'est surpassé lui-même.

« Nous n'osons pas trop en dire, mais nous ne saurions résister à la tentation de révéler à nos lecteurs, car ils sont nos amis, que c'est Mme Dureux qui interprétera le principal rôle de cette œuvre géniale et que M. Rathé lui donnera la réplique...

« Mais, chut ! Nous craignons d'en avoir trop dit. Et nous ne voudrions, pour tout au monde, nous brouiller avec M. Pigez-Puce, non plus qu'avec M. Largus dont nous devons respecter les scrupules et l'horreur de la publicité. »

Cette grosse anerie se lit en deuxième page, elle a été rédigée en collaboration par l'auteur et le directeur qui, toujours en collaboration, ont payé six cent francs pour la faire « passer ».

Tout le monde sait cela. Personne n'est dupe.

Et personne n'irait écouter l'œuvre qui ne serait pas ainsi annoncée.

Tel est notre respect de la forme. Le Français est un peuple essentiellement liturgique.

*
**

Une de mes pièces n'a pu voir la rampe parce que tous les directeurs à qui je l'ai proposée l'ont trouvée trop mélodramatique.

Las ! C'est un simple fait-divers. Je n'ai fait là que mettre en scène des personnages qui vivaient alors autour de moi.

*
**

Dans une réunion d'auteurs dramatiques, l'orateur dénonçait les dessous malhonnêtes du théâtre. Emporté par sa sincérité il prit tout l'auditoire à témoin et dit « En est-il un seul parmi vous, mes confrères, qui puisse dire : j'ai un acte, un seul, qui a vu le feu de la rampe grâce à la seule valeur de mon talent ? »

Au milieu du silence, une seule voix, celle d'un jeune homme qui n'avait pas vingt ans, cria :

— Moi.

Et le petit jeune homme ajouta :

— J'ai eu onze actes joués sans autre piston que mon talent.

Il faut rendre au petit jeune homme cette justice qu'il avait eu le talent de.... « accorder ses faveurs » à une dame hypertétragénnaire directrice d'un petit théâtre ambigu.

La dame, appréciant le ...talent du petit jeune homme, avait fait jouer ses pièces.

Ajoutons, pour être sincère, que les pièces n'étaient ni meilleures ni plus mauvaises que les pièces uniformes qui tiennent l'affiche.

*
**

Le génie triomphe de tout. Si vous n'avez pu vous manifester cela tient à votre médiocrité.

— Quelle sottise !

Alors, vous n'avez su voir que le génie manifesté ! Pauvre aveugle condamné à ignorer ces beautés : le génie inconscient, le génie orgueilleux et timide, le génie qui s'est immolé.

Pourquoi ? Des exemples ? J'en sais plusieurs et ne vous en citerai qu'un :

Pétras écrit, Pétras a longuement édifié une œuvre de géant. Jugeant cette œuvre à point, il en risque une parcelle à l'édition. Mais cette parcelle, déjà, est d'un niveau trop élevé pour être appréciée des *marchands* de la littérature qui lui demandent de commercialiser son œuvre en la banalisant. Et l'artiste se referme sur lui-même.

Cela vaut-il pas mieux que prostituer sa plume ?

*
**

Place aux jeunes !

C'est plus particulièrement en matière littéraire qu'on entend pousser ce cri de revendication.

Mais qu'est-ce qu'un jeune ?

J'ai longtemps cru que dans ce cas le mot *jeune* était pris dans le sens de *nouveau*, qu'il désignait un artiste qui sortait tout à coup de l'ombre de son cabinet de travail. Ensuite j'ai cru qu'un auteur jeune était celui qui avait une *manière* plus nouvelle, plus fraîche, et qui disait les choses d'une façon moins accoutumée.

Mais non. Il paraît que *jeune* s'entend ici de l'âge. Pour M. Lugné Poë il faut n'avoir pas atteint quarante ans. Mais j'ai entendu hier un jeune homme, membre d'un groupe littéraire dit jeune, m'avouer qu'il n'avait plus aucun espoir car il allait atteindre vingt-sept ans.

En faisant exception pour un génie phénoménal comme

celui de Hugo qui, à seize ans, après un pari entre lycéens, écrivit *Bug-Jargal*, quelle peut bien être la portée, sur la pensée humaine, de l'œuvre d'un adolescent qui vient à peine d'ouvrir ses fenêtres sur la vie et n'a pas encore eu le temps de « voir » ?

Jeunes ? Mais ce ne sont pas les adolescents d'aujourd'hui qui pourraient prétendre l'être. A peine ces petits vieux prématurés auront-ils le temps de contempler la jeunesse dans leurs fils qui, eux, seront jeunes par réaction.

*
**

Comment oser encore se croire jeune après avoir lu Béranger !

V

SUR THEMIS LA POCHARDE

Des hommes sujets à toutes les passions humaines jugent un autre homme. Ils savent, ces juges, qu'ils n'ont pas en mains tous les éléments d'information, qu'ils n'ont pas même le temps d'examiner honnêtement chaque cas qui leur est soumis.

Et ils jugent.

Et ils condamnent.

Après quoi ils peuvent passer du tribunal à la vie de famille, embrasser leurs femmes, leurs enfants, souper et dormir.

Il est des hommes qui peuvent cela !

*
**

On a trop de du juge qui dort à l'audience, qui absout ou condamne selon la marche de sa digestion. Il n'y a pas là un sujet de plaisanterie, mais d'angoisse.

*
**

Si vous comparez devant des juges, veuillez les dieux veiller à ce que votre condamnation ne puisse être pour l'un d'eux l'occasion de « faire un mot ».

Ces gens-là ont tant d'esprit.

*
**

A quoi bon le rétablissement des lettres de cachet puisqu'aucune loi ne limite la durée de l'emprisonnement préventif ?

*
**

Au cours d'une même semaine, les tribunaux de France ont jugé ces trois cas :

1° Un jeune Italien qui, menacé, poursuivi et assailli par sept fascistes, s'est défendu et en a tué un ;

2° Une sage-femme qui, dans son empressement à délivrer d'urgence une femme en travail, la transporter à l'hôpital après lui avoir donné les premiers soins, tout cela gratuitement, avait omis de déclarer la naissance à l'état-civil ;

3° Un homme qui, au cours d'une discussion d'intérêt, avait étranglé son père.

De ces trois accusés, un seul a été acquitté. Le parricide.

*
**

Quai de Valmy. Dans la nuit. Des détonations. On relève des Italiens blessés qu'arrêtent des agents cyclistes. Il paraît que ceux-ci se sont héroïquement défendus contre ceux-là. Le nombre des détonations entendues, des blessures reçues pas les Italiens et des douilles vides dans les pistolets des agents sont trois nombres égaux, les agents n'ont aucune blessure, seules les peaux des Italiens sont crevées.

Il paraît cependant que les Italiens sont les agresseurs.

*
**

Un différend éclate entre un particulier et un médecin.

Les juges désignent un expert.

Evidemment, cet expert est un médecin.

C'est le particulier qui perd le procès.

*
**

Dans le but d'éviter aux départements la charge de pauvres gens qui auraient autre part un travail assuré, les préfetures rapatriaient autrefois les personnes qui pouvaient prouver qu'un employeur, un parent ou un ami les attendait en une autre localité.

Il y a vingt et quelques années des ouvriers anarchistes

miséreux à Alger, ayant trouvé du travail dans la métropole, recoururent à ce moyen de voyager gratis. La préfecture, qui connaissait leurs idées philosophiques et la sympathie dont ils jouissaient parmi les autres anarchistes, les ajourna au lendemain et, en leur remettant l'argent du voyage, leur fit signer ce reçu que le scribe calligraphia sous leurs yeux :

« Reçu de la Préfecture d'Alger la somme de (coût du voyage).

« Alger, le

« Signature. »

Les anarchistes prirent le bateau et rentrèrent en France. Mais au bout de quelques mois ils sentirent une atmosphère de défiance les envelopper dont ils ne conquirent que longtemps après la cause.

Sitôt le fameux reçu signé à la préfecture, le scribe, de la même plume, avait ainsi complété le libellé : « pour services rendus à la police ».

Chaque fois qu'un anarchiste était signalé à Alger on le coffrait ou convoquait sous un prétexte quelconque et les policiers lui prouvaient, collection de reçus en mains, que leurs camarades étaient des mouchards.

MM. les jurés, en leur âme et conscience, ont répondu : *non*. Et Mme R... a été acquittée. Elle avait pourtant assassiné, c'était évident, prouvé, démontré, témoigné et avoué. Elle n'avait pas tenté de nier.

Mais à cette question : « Mme R... a-t-elle assassiné son mari ? » Les jurés ont répondu *non* parce que leur *oui* aurait entraîné pour elle la peine de mort.

MM. les jurés estimaient que Mme R... avait suffisamment payé par la relégation et que la peine capitale était excessive.

Mais comme la loi ne leur accorde pas de part à ces *distinguo* et qu'elle leur laisse seulement deux alternatives, MM. les jurés ont fait un pieux et impudent mensonge : *non*.

J'eusse aussi répondu : *non*.

Mais, si Mme R... a été acquittée, quelqu'un a été condamné : un brave homme qui avait été amené comme témoin dans cette affaire et qui, le président lui ayant dit : « Levez la main droite et dites : je le jure ». Avait poliment répondu : « Monsieur le Président, je vais vous dire tout ce que je sais être vrai, mais je suis, comme la France, sans religion. Ma conscience ne me permet pas de commettre un acte religieux auquel je ne crois pas. Comme

je suis un honnête homme réputé véridique, je vais vous dire sur la foi de ma réputation... ».

Mais les rires de la salle couvraient déjà ses paroles, ils éclatèrent.

M. le Président se fit conciliant, puis ironique, et enfin menaçant.

Le témoin est actuellement en prison.

*
**

Combien le cynique voyou qui vous attend la nuit au coin d'une rue est moins méprisable que ceux qui, en toute sécurité, décident d'une exécution capitale. Le voyou court des risques. Et c'est d'une grande supériorité.

*
**

John Ellis, ancien bourreau d'Angleterre, a tenté de se donner la mort. Il aurait été, s'il y avait réussi, sa deux cent-unième victime.

Il avait expédié dans le néant cent quatre-vingt-dix-neuf clients, en apportant à l'exécution de son travail ponctualité, probité et flegme. Mais un jour il eut à pendre une femme. Celle-ci implora, supplia, résista, sanglota et s'évanouit.

Mister John Ellis qui, jusque-là, n'avait jamais senti l'horreur de son métier, fut ému et prit sa retraite. Depuis, ses nuits étaient hantées de femmes implorant, sanglotant, résistant, suppliant et s'évanouissant au seuil de la tragique trappe.

Alors, les gens qui font cet odieux métier sont donc accessibles à quelque sensibilité? ils sont donc capables de sentir un peu l'horreur de leur ignoble besogne?

Quel dommage que John Ellis ne fasse pas école! Je verrais volontiers le parlement édicter que faute de bourreau le président des assises fera lui-même le travail avec, pour aides, ses assesseurs. Les douze jurés et les témoins à charge assistant obligatoirement à l'exécution.

*
**

La loi du 3 juillet 1920 punit les manœuvres abortives de 3.000 francs d'amende et deux ans de prison. Mais l'eugénisme est un plus grand crime aux yeux du législateur car la loi punit d'une amende égale mais d'un emprisonnement de trois ans quiconque aura indiqué ou conseillé un procédé anti-conceptionnel.

Et l'ivrogne avarié qui inocule à une femme ignorante

La syphilis et un enfant pré-condamné à une mort précoce dans la souffrance, celui-là est un bon citoyen-électeur. Si sa victime est son épouse légitime et si quelques-uns de leurs gosses réussissent à vivre une dizaine d'années, le ménage recevra une médaille pour avoir copieusement contaminé la société.

*
**

Le lendemain de la promulgation de la loi du 30 juillet 1920 punissant de trois mille francs d'amende et trois ans de prison quiconque aura pratiqué, enseigné, conseillé, indiqué ou préconisé les moyens d'aimer sans concevoir, je fis contre cette loi une conférence au « Faubourg ». Mon seul contradicteur, le Dr J....., affirma, en invoquant l'autorité de son titre de docteur en médecine, qu'il n'y a pas d'autre précaution anti-conceptionnelle qu'une variété d'onanisme répugnant qu'il exposa dans un langage grossier.

Il m'était facile de le confondre, de prouver qu'il mentait, je n'avais pour ce faire qu'à exposer les soins d'hygiène absolument efficaces et inoffensifs que prennent les eugénistes, mais la loi, qui ne punit pas le médecin qui ment, m'aurait frappé de trois ans de prison et 3.000 francs d'amende, frais en sus.

*
**

Mon ami Petit était poursuivi pour propagande malthusienne.

Emprisonnement, perquisition, expertise par un médecin légiste qui déclara sans rire, en présence d'un objet que je vous demande la permission de nommer une canule à lavements, que cet objet n'étant pas précisément destiné à provoquer l'avortement, pouvait, étant données les idées professées par le prévenu, être employé à ces fins.

La canule à lavements fut saisie.

Mon ami Petit trouve que la perquisition et la saisie furent abusives.

Je les trouve, moi, fort généreuses, car on lui a laissée serviette de toilette, son parapluie et son piano, qui peuvent tout autant servir aux mêmes fins.

*
**

A l'audience, dans une affaire d'exercice illégal de la médecine, le syndicat médical est demandeur. L'avocat du défenseur prie M. le Président de vouloir bien poser

cette question à M. l'expert :

« Ne cumule-t-il pas les avantages suivants : membre du syndicat demandeur, exerçant lui-même à raison de cent francs la consultation? »

M. le Président trouve la question sans importance, inutile, indiscrette. Mais l'avocat défendeur insistant il faut bien, à la fin, poser la question.

Alors M. l'expert, tremblant de colère, revient à la barre et dit : « Je ne comprends pas où veut en venir l'avocat de la défense. Oui, je fais partie du syndicat demandeur, mais j'ai soixante-dix ans, je suis professeur à la Faculté, membre de l'Institut et commandeur de la Légion d'honneur ».

— On peut donc être tout cela à la fois et, par surcroît, accepter de faire une expertise intéressée.

*
**

Votre liberté et votre honneur sont, à tout instant, à la merci d'un voyou assermenté. Peu importent aux juges les témoignages de vingt honnêtes gens : le témoignage d'un agent de la police des mœurs les infirme.

*
**

Une râfle est faite dans un bal-musette, dans cette râfle est comprise une jeune fille mineure que la police des mœurs accuse de se livrer ordinairement à la prostitution. Elle est jugée et condamnée à attendre sa majorité dans une maison de correction.

Les parents de cette jeune fille font appel du jugement, un expert médical est désigné qui, après avoir tripoté l'enfant au spéculum, la déclare vierge.

Le jugement est rapporté, la jeune fille est rendue à ses parents.

Elle a fait, en attendant, deux mois de prison, elle a été insultée, manipulée, déflorée et il n'y a aucun recours contre personne : la loi, pour assurer la sérénité des jugements, a conféré aux juges l'irresponsabilité. Comme aux déments.

*
**

Le capitaine Dreyfus fut condamné parce que juif, Landru parce que le gouvernement ne pouvait avouer s'en être servi pendant près de deux ans comme dérivatif de l'attention publique, Vaquier parce que, Français, il avait été aimé d'une Anglaise.

Un verdict tient à un cheveu et n'a que de très vagues

rapports avec l'affaire qu'on est censé juger.

*
**

Dans le train un homme est trouvé assassiné. Mauvaise affaire pour les agresseurs qui n'ont trouvé sur lui que la monnaie de cinq francs. Le crime est évident d'abord parce que le voyageur a reçu deux blessures dont la première est mortelle, ensuite parce que les assassins ont ensanglanté l'extérieur de la voiture.

Mais, parce qu'il avait, trois semaines auparavant, contracté une assurance sur la vie et que l'hypothèse du suicide fait l'affaire de la compagnie d'assurances qui, si cette hypothèse était confirmée, économiserait cent mille francs qu'elle doit payer à la veuve, l'instruction recherche, non les assassins, mais la preuve du suicide. La vie intime de la victime est fouillée sans pudeur, l'enquête révèle jusqu'au nom de sa maîtresse, mais « la justice » n'a qu'un objectif : prouver que l'assuré s'est suicidé.

Où étiez-vous le 28 mars * * entre trois et cinq heures du soir ?

Voilà une question à quoi tout bon malfaiteur peut opposer une réponse aussi sûre que prévue. Mais elle prendra toujours sans vert un innocent.

*
**

Landru était-il innocent des crimes dont il fut accusé ? Je ne le crois pas ; mais avant de l'exécuter on n'a prouvé à personne sa culpabilité. Plus que cela : sa longue détention, l'instruction de son affaire par secousses intermittentes à des moments précis où le gouvernement avait besoin de distraire l'attention publique sont des présomptions en faveur de son innocence pour le moins égales à ce que l'accusation a produit comme présomptions de sa culpabilité.

Dieux de l'Olympe, accordez-moi la grâce de n'être jamais sommé par un tribunal de prouver ce que sont devenues après mon étreinte les dames qui me furent hospitalières !

*
**

Cela se passe en Bretagne dans un petit village où la puissance cléricale ne se discute même pas.

Un homme meurt dans des circonstances tragiques et mystérieuses.

La justice intervient.

Elle trouve ample pâture à ses suspicions.

D'un côté, un médecin qui procède de façon aussi originale que fantaisiste à la rédaction d'un certificat de décès, des cousines bigotes, haineuses, implacables, qui ne pardonnent pas au cousin défunt d'avoir aimé une femme sans leur permission, qui ne pardonnent pas à celle-ci d'avoir été aimée du défunt cousin. Elles auraient une respectable fortune à recueillir s'il était mort intestat. Mais ces pieuses femmes savent que le cousin a testé en faveur de sa femme.

Ce testament laisse à celle-ci, non toute la riche fortune de son mari mais une pension qui la réduirait à une vie médiocre, comparée à la situation de fortune du ménage.

Or, après la mort tragique, ce testament devient introuvable.

Aussi met-on en prison préventive : le médecin fantaisiste? Les pieuses, haineuses et profiteuses cousines? Non. La femme que la catastrophe réduit à la misère.

Si ce n'était macabre ce serait drôle.

VI

SUR LA GRANDE MUETTE

Il faudrait que le génie de Molière animât un auteur comique pour reprendre l'odieuse histoire de Sparte et en écraser le souvenir sous le ridicule.

*
* *

En 1896, après quatre ans de service militaire, je fus libéré.

J'y fus rappelé dix ans plus tard. Mon étonnement fut grand d'y retrouver les mêmes traditions de bêtise et de lâcheté.

Dix ans passèrent encore et je revins une troisième fois au régiment.

Cette fois, me dis-je, la guerre aura transformé ce mi-

lieu vétuste. La réalité des faits, la nécessité des circonstances sont facteurs d'évolution.

Mais je dus constater, dès l'arrivée, qu'il est des milieux rebelles à tout progrès.

*
**

Des lâches ont envoyé au poteau de malheureux soldats coupables d'avoir l'un refusé d'enfiler un pantalon ensanglanté, l'autre d'avoir eu un doigt enlevé en réparant le parapet de sa tranchée, l'autre de...

— Mais il est trop tard pour punir ces erreurs.... Et puis, c'était la guerre... l'affolement. Vous-même étiez-vous alors maître de vos nerfs?

— Soit, mais pourquoi, après la guerre, quand était passé l'affolement, revenue la maîtrise des nerfs, pourquoi ces assassins furent-ils comblés d'honneurs? Pourquoi maintenant ces honneurs leur sont-ils laissés?

*
**

Un homme avait eu le courage de refuser de se battre. Il savait, ce courageux, quelles seraient les conséquences de son acte.

On l'a amené enchaîné devant sept officiers, sept officiers armés contre un homme enchaîné. Ces sept officiers étaient en outre protégés contre l'homme seul enchaîné par un piquet armé de fusils chargés, baïonnettes aux canons.

Le lendemain au petit jour l'homme seul, enchaîné, fut placé devant douze soldats armés, commandés par un adjudant armé, protégés par un carré armé et les treize hommes ont tiré sur l'homme seul enchaîné.

Et le président des officiers a signé un procès-verbal attestant que l'homme seul, attaché, tué par la bande armée et gardée, était mort en lâche.

*
**

On m'a demandé pourquoi j'avais cru sans hésitation à l'innocence de Dreyfus. C'est simple :

La nature des faits incriminés établissait que le traître de l'état-major n'avait pu agir seul mais avec des complices de différents bureaux.

Connaissant la mentalité militaire puisque je venais de passer quatre ans dans l'armée, j'attendais que l'accusé

se fit accusateur soit, pour s'innocenter, soit pour atténuer son cas.

Il se tut.

Donc il ne connaissait pas les coupables, il ignorait la trahison. A supposer qu'elle ait existé.

Dreyfus était donc innocent, du moins du crime dont on l'accusait.

VII

SUR LA FEMME ET LA SOCIÉTÉ

Femmes, qui pourra jamais mesurer le mal qu'ont fait à la cause de votre affranchissement les batteuses du féminisme !

*
**

Pourquoi cette guerre des sexes ?

La femme et l'homme sont deux êtres trop foncièrement différents pour qu'on les compare. Au surplus : ils forment un tout complet, une femme seule ou un homme seul sont des êtres incomplets. Seul, le couple est une entité ; une entité démontable en deux pièces interchangeables.

On a beaucoup controversé sur la nouvelle coiffure des femmes. Leurs cheveux coupés ont un succès égal à celui de la queue du chien d'Alcibiade.

Mais j'y vois plus et mieux qu'une mode : un symbole. La jupe de la femme a maintenant des poches, sa coiffure est commode.

Indépendance.

*
**

« La femme a-t-elle une âme ? »

Voilà la question que se sont posés des pères de l'Eglise et dont ils ont gravement discuté. Il n'a pas fallu moins d'un concile pour les mettre d'accord : à une très faible majorité il fut décidé par les pères de l'Eglise que la femme a une âme.

Ces jours-ci au *Faubourg*, à propos de la grossesse, on a fouillé ce problème en tous sens :

« La femme a-t-elle le droit absolu de disposer d'elle-même ? »

Nous ressemblions beaucoup aux pères de l'Eglise.

*
* *

Une loi récente confère à la femme mariée le droit de disposer de son salaire. Elle peut donc en cela échapper à la tutelle maritale et se faire ouvrir un compte en banque.

Mais : il n'y a pas en France un seul banquier qui connaisse cette loi. Aussi, la femme mariée qui, pour déposer ses fonds, a vu les guichets s'ouvrir souriants, les voit hermétiques quand elle veut encaisser. Les banques, violant la loi, lui imposent la signature maritale.

Si elle fait sommation légale, la banque devra s'exécuter..., mais la sommation est un acte que la femme ne peut accomplir qu'avec l'assistance de son mari.

Il est vrai qu'elle peut quand même disposer de son salaire... chez le marchand de vins.

*
* *

Nous parlons de la vie misérable de la femme orientale et plus spécialement de la femme musulmane. C'est très vrai pour la femme arabe, mais la monstrueuse profession de blanchisseuse est ignorée en Egypte et en Turquie. Ce sont, dans ces pays, les hommes qui lavent et repassent le linge.

*
* *

De l'ouest à l'est de la Méditerranée, le voyageur attentif fait cette remarque sur le voile des musulmanes : au Maroc et en Oranie le voile est double : d'abord un voile léger qui couvre tout le bas du visage jusqu'au-dessous des yeux, puis une sorte de grand suaire enveloppant tête et corps et ne ménageant qu'une petite ouverture pour un seul œil.

Dans la province d'Alger la musulmane ne porte plus que le premier de ces deux voiles.

En Egypte elle ne porte plus que ce voile en tissu très clair, quelquefois en dentelle au crochet, toujours laissant voir si le visage est jeune et joli.

Passons la mer et à Constantinople la musulmane décroche à chaque instant ce voile sous prétexte de s'essuyer le visage avec son mouchoir ou de replacer son moderne pince-nez.

Par une coïncidence heureuse, c'est surtout en croisant

un occidental sympathique que le pince-nez tient mal ou que le visage a besoin d'être essuyé.

*
**

On trouve encore quelques hommes assez sots pour croire qu'ils seraient ridicules en portant l'enfant.

*
**

La femme vulgaire est facile à reconnaître même sous les dehors les plus recherchés : sa préférence va toujours au joli fat contre le galant homme.

*
**

Madame, ce Monsieur que vous appelez courageux est un lâche : il ne va sus à cet homme que parce qu'il a conscience de sa supériorité musculaire. Provoquer quand l'autre seul court le danger, c'est une lâcheté.

Cet autre qui brave un adversaire plus fort et plus habile que lui? Encore un lâche : il a peur de la galerie.

*
**

On a dit : quand les femmes disposeront du bulletin de vote, les premières élections seront nettement réactionnaires. Il leur faudra faire leur apprentissage électoral. Pour cela il leur faudra au moins trois élections.

— D'abord, je crois qu'il serait difficile aux femmes de voter plus bêtement que les hommes, ensuite je crois qu'il leur faudra plus de trois expériences pour faire leur éducation électorale, enfin : nous serions bien près du bonheur si dans trois scrutins l'éducation électorale des hommes était faite.

*
**

Le droit de vote, Mesdames. Tout d'abord je vous l'accorde parce qu'il est aussi ridicule qu'injuste de vous le refuser. Puisque la femme subit la loi il est juste qu'elle collabore à sa préparation et à son application.

Mais ne croyez pas que le suffrage dit universel soit le droit de tous les citoyens mâles : le voyageur de commerce et le forain, par exemple, en sont pratiquement exclus.

**
**

Mme Curie n'est pas électeur. Mais mon concierge, qui ne sait ni lire ni écrire ni se laver, est électeur et éligible.

*
* *

Je vous jure qu'en décembre 1914 une mère m'a dit : « J'ai perdu mon fils à la guerre et je regrette de n'avoir pas dix fils pour les donner tous les dix à une si noble cause ».

Pauvre femme.

*
* *

Une femme, fille et petite-fille d'officiers généraux, avait, évidemment, les opinions de son éducation. Elle pouvait d'autant plus aisément mettre son programme en action qu'elle n'avait plus aucun parent mâle mobilisable.

Elle était mère. Mère d'une fille unique qui avait seize ans en 1914.

Aussi cette mère me disait : « En ai-je « remonté » de ces pauvres petits poilus qui en avaient plein le dos. Ils m'ont écoutés. Ils « y » sont vaillamment retournés.... Beaucoup ne sont pas revenus ».

Elle ne se rendait pas compte, cette mère, que le sexe de son enfant lui faisait envisager plus facilement, trop facilement le « devoir d'y aller, d'y retourner... de n'en pas revenir ».

Le 11 novembre 1918, la peste noire, fille de la guerre, est venue chercher à Paris, dans son lit, sa fille unique de vingt et un ans.

*
* *

Encore un mot sur l'attitude des femmes pendant la guerre.

Je crois avoir eu l'honneur d'être le premier à recueillir les injures des amazones par procuration en les accusant au cours d'un débat du « *Faubourg* ».

J'ouvre tout d'abord mes bras tout grands à toutes les femmes qui furent, pendant cette effroyable tempête de mort, victimes de leur sexualité. Celles-là ont droit à tous les pardons... à supposer que quelqu'un ait qualité pour pardonner ou non.

Oui, la première lâcheté fut commise par les hommes... Il faut un rude et haut courage pour refuser de se battre, et ce courage, la masse mâle ne l'a pas eu.

Mais si vous saviez, femmes, que Escamillo ne va

sus au taureau que parce que Carmen, de son œil noir, le regarde....

Il faut en convenir, nous avons manqué de Sabines et de Camilles pendant la grande tuerie.

Puisque c'est ajouter une lâcheté à une autre que de rejeter ses responsabilités, ne disons pas que les hommes ont raison de vous reprocher de n'avoir pas usé pour eux de votre droit à la lâcheté.

Mais si nous n'avons pas le droit de vous reprocher de n'avoir pas été Sabines et Camilles, Mesdames, nous avons le devoir de vous reprocher d'avoir été monstrueusement Spartiates.

*
**

A Madame V***.

Paris, le

Madame,

Je vous sais le plus grand gré d'avoir eu l'amabilité de songer, pour l'inviter à ce grand dîner, à l'obscur écrivain que je suis.

Certes, faire à votre table la connaissance de l'éditeur X., de l'académicien Y. et de M. Z., directeur du *Crépuscule*, tout cela était pour moi aubaine inespérée.

Cependant, croyez, Madame, que la rencontre de ces puissants dispensateurs du succès n'aurait eu aucun autre prix à mes yeux que de vous être due. Le seul plaisir de passer une heure en présence de la femme de cœur et d'esprit que vous êtes m'est infiniment plus précieux.

Seulement, un obstacle me prive de ce plaisir : vous avez bien voulu déjà déclarer que je suis un galant homme. J'en suis flatté, car c'est à ce titre que j'ai pour toute femme les égards qui lui sont dus.

Or, vous n'ignorez pas, Madame, que la femme dite irrégulière, en compensation des mille et une petites vexations dont les goujats l'abreuvent, a doublement droit aux égards d'un galant homme.

Vous savez d'autre part qu'une compagne confiante a associé sa vie à la mienne.

C'est une irrégulière.

On ne peut, les convenances s'y opposent, lui présenter le directeur d'un grand journal, un académicien, un riche éditeur. A cause de cela, Madame, je suis seul convié et je devrais, si j'acceptais votre aimable invitation, manquer de respect, en la laissant seule comme une indésirable, à la femme qui m'a consacré sa vie.

N'est-ce pas, Madame, que ce ne serait pas d'un galant homme ?

Et parce que je vous sais aussi bonne que spirituelle, j'ai osé vous exposer le cas de conscience qui me prive du grand plaisir de me rendre à votre invitation. Veuillez agréer.....

VIII

SUR L'ENFANT

Il faut admirer cette petite chose frêle qu'est un bébé. Cette douce chair rose nous incite à la couvrir. Il m'est arrivé de dompter une grosse brute, un matelot qui terrorisait toute une foule, en le faisant asseoir à côté d'un bébé qui souriait. Personne n'échappe à ce charme-là.

Mais si tu peux rester devant un berceau sans être angoissé à la pensée de tout ce qui menace le petit être, ta conscience est insuffisamment développée.

*
**

L'Etat. — Peuple, donne-moi des enfants.

Le Peuple. — Etat, donne-moi d'abord de quoi leur faire une maison.

*
**

Faut-il faire des enfants ?

— Oui !

— Non !

Chacun répond au nom de la morale, de la religion, de la patrie, de la société, de la liberté de la femme...

Si l'on se plaçait un peu au point de vue de l'enfant...

*
**

Deux superbes imbécillités :

C'est une fille-mère.

C'est un enfant naturel.

— Si elle est mère c'est une femme.

Un enfant est toujours naturel : les gens mariés ne produisent pas un succédané chimique.

*
**

A quel parlementaire l'honneur d'un projet de loi punissant le père et la mère coupables d'avoir mis au monde

une petite créature condamnée à souffrir et mourir prématurément faute de nourriture, faute d'air, faute de lumière, faute d'un gîte ?

A quel parlementaire l'honneur d'un projet de loi substituant l'Etat au père défaillant et assurant l'existence de l'enfant et de la mère abandonnés ?

Mais il faudrait que le législateur crût d'abord à sa religion : la loi.

*
* *

Veux-tu cacher ça, petit vilain sale !

— Pourquoi vilain ?

Pourquoi sale ?

Pourquoi, Madame, rendre votre enfant vicieux ?

*
* *

La grande guerre est déclarée. On part pour six semaines, deux mois au plus. Le temps d'aller à Berlin et retour.

Mais la promenade militaire Paris-Berlin, le « rouleau-compresseur », « faut pas s'en faire », « on les aura », tout cela se prolonge un peu.

Il faut inventer des sédatifs : tabac aux armées, permissions de détente, marraines de guerre...

Je connais une petite fonctionnaire campagnarde qui fut marraine de guerre. Son filleul fut tué. Elle le remplaça par un soldat américain qui fut nommé capitaine un peu avant sa première permission. Sa marraine le reçut du mieux qu'elle put, l'hospitalité fut si complète qu'il y a aujourd'hui quelque part un petit paysan qui ignore le nom de son père, celui-ci ayant renoncé au marrainage dès qu'il a su sa marraine enceinte.

— Et la pauvre maman, qui paye la pension de son enfant, est privée de la douceur d'avouer sa maternité. Elle serait révoquée pour inconduite.

*
* *

Le ménage ne peut plus durer. Depuis longtemps on se supporte péniblement.

Il serait plus honnête d'aller chacun de son côté.

— Mais l'enfant ?

— Pensez-vous qu'il soit plus mauvais pour l'enfant d'alterner entre ses père et mère que d'assister à la guerre sourde où ce qui se devine est pis que ce qui se dit, où ce qu'il sent est pis encore que ce qu'il voit.

Il est infiniment préférable pour l'enfant de partager

alternativement son affection. Mais il y a un obstacle : sauf de très rares exceptions, l'un des membres du couple a l'infâme canaillerie de prendre l'enfant pour otage. L'enfant est entre les mains de cet époux ou cette épouse malhonnête un moyen de monstrueux chantage. Et le pauvre petit être est tirillé.

Il faut alors à l'autre ascendant un amour assez grand pour accepter.

Et des deux, c'est le monstre qui joue le rôle de la paternité ou de la maternité héroïque. Le spolié, qui souffre en silence dans ce qu'il a de plus cher, est taxé volage à qui il faut pardonner.

Et il faudra encore subir cette cruauté pendant quelques siècles.

Morale hideuse.

*
**

L'institutrice qui est mère en dehors du mariage est révoquée pour inconduite. Qui prononce cette révocation ? L'Etat son époux de fait, l'Etat qui aurait dû, au contraire, lui allouer une augmentation de traitement, l'Etat qui vous dit : Faites-moi des enfants.

— Voyons, vous exagérez toujours. Vous comprenez pourtant bien qu'il y a une différence entre l'institutrice mariée et la non-mariée qui ont un enfant ?

— Précisément : non. Je ne comprends pas. Et je défie votre institutrice mariée de faire croire à ses petites élèves qu'elle a eu son enfant par des procédés différents de ceux de sa collègue.

— Là ! Justement ! L'exemple pour ces petites filles !

— Puisque vous enseignez à nos enfants que les bébés se trouvent dans les choux, pourquoi les choux de *Mademoiselle* l'institutrice diffèrent-ils des choux de *Madame* la directrice ?

*
**

Il est des lois pour punir l'eugénisme. Il n'en est pas pour punir le crime barbare de mettre au monde un enfant sans lui avoir préalablement assuré le gîte, la nourriture, la santé, la vie, quoi !

Vous avez légalement le droit d'engendrer dans une petite sale chambre d'hôtel étant tuberculeux, alcoolique ou syphilitique.

Pis que cela : si chacun des deux époux a toutes ces tares réunies, l'honnête homme qui leur indiquera le moyen de ne pas engendrer une petite victime innocente sera emprisonné !

SUR L'AMOUR

Pourquoi, Mesdames, vous plaignez-vous, comme d'une injure, du désir que vous nous inspirez ?

L'hypocrisie sociale vous a imposé la discipline et la négation du désir; mais cette violence est injurieuse à la nature.

En vous laissant deviner notre désir nous vous rendons un légitime hommage. Seule la forme de sa manifestation pourrait être injurieuse.

*
**

L'homme est fait pour chercher, la femme pour refuser.
— Quel mensonge absurde ! Il est honteux que l'usage impose à l'un des deux sexes l'obligation de solliciter et à l'autre celle de feindre un refus.

Heureusement, il est des femmes qui s'affranchissent gracieusement de cet odieux usage.

*
**

Quelle sottise que cet usage qui interdit à la femme de faire les avances !

La femme qui invite a toujours le rôle généreux puisque des deux participants elle est seule à courir des risques.

Quand la femme prévient l'homme, elle ne demande pas, elle offre.

C'est pour n'avoir pas vu cette différence que l'usage s'est ancré.

*
**

L'étreinte pour l'étreinte, simplement parce que deux chairs qui se sont frolées en passant ont senti vibrer en elles le frisson du désir. Non seulement cela n'a rien de méprisable, mais cela possède sa beauté.

Cette beauté, vous avez le droit de ne pas la compren-

dre : mais la beauté se suffit à elle-même et n'a point besoin d'être comprise.

*
**

Philophile ayant déclaré que l'amour doit être un esclavage heureux, son interlocuteur protesta au nom de la liberté.

Que vient faire ici la défense de la liberté qui n'est pas menacée ? D'abord, remettre volontairement, délibérément sa volonté entre les mains d'un être aimé c'est encore en faire usage. Ensuite l'adjectif *heureux* implique que le substantif *esclavage* ne doit pas être pris au sens péjoratif, pas même au sens bénin, mais au sens le plus relatif.

Au surplus : cet esclavage est mutuel, donc inexistant.

Quoi de plus beau, de plus élevé, que deux êtres soucieux avant tout de satisfaire et prévenir chacun les desirs de l'autre ?

De quel bien ambiant un tel couple serait capable !

*
**

Le passé de ta maîtresse ne t'appartient pas. N'y touche jamais.

*
**

Si ta femme n'est pas ta maîtresse, un autre que toi sera son amant.

Et ce sera justice.

*
**

Amant stupide qui ne poursuis que ton plaisir au lieu de rechercher le seul bonheur de ton amante, amende-toi ou tu mourras vierge.

*
**

Mais vous me promettez de ne tenter aucune entreprise ?

— Je le promets.

— Votre parole d'honneur ?

— D'honneur.

— C'est bien. J'irai.

Elle fut au rendez-vous où, bien entendu, il ne tint aucun engagement et tenta la suprême entreprise. Elle s'écria :

— Vous abusez de ma confiance ! C'est très mal !... Moi

qui avais tant foi en votre parole !...

Passez-moi mon petit sac et.... tournez le dos une minute.

*
* *

Voici un secret de beauté qui écrase de sa supériorité toutes les eaux de Jouvence :

Surveillez votre pensée. Entretenez-la exclusivement de bonté.

*
* *

Très peu de femmes savent réellement sourire. Le sourire des yeux est beaucoup plus joli que le sourire des lèvres ; mais le plus beau sourire est celui du regard car c'est celui de la pensée.

*
* *

Tu prétends aimer sans désir ?

Je ne te crois pas.

Que tu aimes et réfrènes ton désir, peut-être. Mais si tu aimes tu désires et si tu ne désires pas tu n'aimes pas. Cesse de mentir.

*
* *

Si votre amant n'est pas une brute il dépend de vous seule, Madame, de vous l'attacher.

Vous ne soupçonnez pas la valeur de votre puissance sur un gentilhomme.

*
* *

Nous trouvons abominable l'usage musulman de présenter aux invités la chemise ensanglantée de la jeune mariée.....

Mais nous trouvons convenable de déclarer publiquement, par la couleur de sa robe, si notre fille que nous marions est encore vierge ou non.

Mœurs également répugnantes.

*
* *

Le viol avec assassinat a pour cause une timidité qui juggle l'expression du désir. Celui-ci, devenu besoin impérieux, explose et brise la jugulaire.

Et le crime est accompli.

*
* *

Flamidien sans le vœu de chasteté eut été un honnête homme.

*
* *

Mais pourquoi dire toujours chasteté en parlant de la continence ?

Rien n'est moins chaste que cet état vicieux.

*
* *

L'accouplement d'une heure, étranger au sentiment, n'a rien de blâmable puisqu'il ne nuit à personne.

En quoi l'attrait de la chair serait-il plus méprisable que l'attrait de l'esprit ?

Des gens médisent de la passade et prennent, sans répugnance, leur repas dans un restaurant.

*
* *

Pour supprimer ce contre-sens : la *fille-mère* et ce non-sens : *l'enfant naturel*, il faut supprimer cette criminelle absurdité : le mariage.

*
* *

Le seul couple durable est celui qui s'avoue loyalement que ça durera ce que ça pourra.

Le plus sera le mieux, évidemment.

X

CONCLUONS

Avec quelques réserves sur vos exagérations, de tout cela se dégage une morale élevée, mais du domaine de l'utopie. Tout cela est irréalisable, inapplicable à la société moderne ainsi qu'aux sociétés futures. Vos théories ne sont applicables qu'à une société idéale, une élite...

— Cette élite n'a rien d'idéal. Cette élite, cette aristocratie, qui *vit quotidiennement* cette morale, te coudoie dans la rue et te tend les bras.

RAOUL ODIN.

7 septembre 1924.

Vient de Paraître

Bibliothèque Sociale

MICHEL BAKOUNINE

DIEU et l'ETAT

Préface d'Elisée RECLUS
et de Carlo CAFIERO

NOUVELLE EDITION
Avec deux portraits de BAKOUNINE

PRIX : 1.50
Franco Recommandé : 1.90

EN VENTE
A " LA BROCHURE MENSUELLE "

39, rue de Bretagne, 39
Compte Chèque Postal 239-02 - Paris.

LA BROCHURE MENSUELLE

COLLECTION 1923-1924

11a	Tu ne tueras point, par LÉON TOLSTOÏ	0 05
12a	L'Amour et la Maternité, par la Doctoresse MADELEINE PELLETIER,	0 20
12b	La Morale de la Guerre déduite par ses Professionnels, par ERMENONVILLE,	0 05
13	Déclarations de GEORGES ETIÉVANT,	0 20
14	L'Anarchie, par ELISÉE RECLUS. — Le Principe Anarchiste, par P. KROPOTKINE	0 20
15	Qu'est-ce que la Propriété? selon P.-J. PROUDHON. — La Propriété-Vol, par REILLON,	0 20
16	Pour ne pas voter. — Electeur, écoute, par SÉBASTIEN FAURE. — La Grève des électeurs, par OCTAVE MIRBEAU. L'Absurdité de la Politique, par P. JAYAL,	0 20
17a	L'Illusion Parlementaire, par C.-A. LAISANT, couverture de GRANDJOUAN,	0 10
17b	L'Élection du Maire de la Commune, farce électorale, par LÉONARD,	0 15
17c	Le Tréteau Electoral, farce politique et sociale, par LÉONARD,	0 15
18	L'Objection de Conscience devant le Service Militaire, par MARCELINE HECQUET	0 20
19	Malthus et l'Anarchisme, par C.-L. JAMES (traduit de l'anglais), par MANUEL DEVALDÉS	0 20
20	Pour voir clair, par ERMENONVILLE	0 20
1	« Aux Jeunes Gens ». — L'Ordre, par PIERRE KROPOTKINE, ..	0 20
2	La Loi et l'Autorité. — La Révolution sera-t-elle collectiviste? par KROPOTKINE,	0 20
3	Une Conscience pendant la Guerre (l'affaire Gaston Rolland), par HAN RYNER,	0 20
4	Qu'est-ce que la Propriété? selon P.-J. Proudhon, par REILLON, ..	0 20
5	Les Capitalismes en Guerre, 1903-1923. — De Bricy à la Ruhr: Les causes profondes; les résultats, par REILLON,	0 20
6a	L'Anarchie et l'Eglise, par ELISÉE RECLUS	0 10
6b	A bas les Chefs! — L'Autorité et la Paresse, par J. DELACQUES	0 10
7	Douze preuves de l'inexistence de Dieu, par SÉBASTIEN FAURE,	0 20
8	Qu'est-ce que la Propriété? selon P.-J. Proudhon. — La Propriété fille du travail? par REILLON,	0 20
9	Tu seras Végétalien! par G. BUTAUD et S. ZAIKOWSKA,	0 20
10	Le Droit d'ignorer l'Etat, par HERBERT SPENCER (traduit de l'anglais, par Manuel Devaldés)	0 20
11a	Petit Manuel d'Épictète (choix de maximes)	0 15
11b	La Peste religieuse, par JEAN MOST	0 20
22	L'Art et le Peuple, par CHARLES HOTZ	0 20
23	Les Crimes de Dieu, par SÉBASTIEN FAURE	0 20
24a	L'Âme existe-t-elle? par MADELEINE PELLETIER	0 10
24b	Les Trois Complices, par RENÉ CHAUGEL	0 10
	La Collection complète, franco,	5 »
	Pour les abonnés remise 50 0/0.	